



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Saint-François, le 9/10/2017

L'Inspecteur de l'Éducation nationale
Circonscription de Saint-François

à

Mmes et Mrs. les Directeurs
Mmes et Mrs. les enseignants

Circonscription de Saint-François

Rue Louis Thélème
97118 Saint-François

Téléphone : 05.90.88.50.92

Télécopie : 05.90.88.03.46

Mél : ce.ien9710931k@ac-guadeloupe.fr

IE N : M. Carlos CRUZ
Mission Académique EAC

Secrétariat : Mme SARANT Thérèse

Annexe :
Organisation du RASED de
Circonscription

Objet : Fonctionnement, priorités et stratégie de circonscription

La rentrée scolaire 2017-2018 restera dans les annales puisque très perturbée par les deux cyclones dévastateurs Irma et Maria. Routes détruites ou envahies d'arbres déracinés, de poteaux arrachés, confinement dans les maisons, coupures d'eau, d'électricité... ont été notre quotidien durant les premières semaines. Aujourd'hui, la vie reprend son cours normal, les solidarités se mettent en marche pour venir en aide aux plus meurtris : principalement Saint-Martin et la Dominique.

Cette année scolaire est également marquée par des changements importants :

- Au niveau national avec un nouveau Ministre, la mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation des enseignants,
- au niveau Académique mais aussi en Circonscription (*rythmes scolaires par exemple*).

Ces changements imposent la définition d'une nouvelle « *feuille de route* » et l'élaboration d'une stratégie adaptée pour y répondre.

1. Les changements au niveau des personnels

- **Les nouveaux directeurs**
 - Mme NEBOT Flavie : école primaire de Grands Fonds
 - Mme LEMNOS Viviane : école primaire de Boisvin
 - Mme BUATOIS-FONTAINE Agnès : école maternelle Bourg à Saint-François
 - Mme PASCAL Valérie : école maternelle Château Gaillard
 - Mme FIRMIN Christine : école maternelle Sainte Margueritte
 - Mme HIRA Stéphanie : école maternelle Bragelogne
- **Changement d'affectation suite à la fermeture d'école ou départ à la retraite :**
 - Mme TREBER : école élémentaire Mixte 2 (C. Proto) SFR
 - Mme VIARDOT : école maternelle E.Dupuits
 - Mme PASTOUR : école maternelle L.Flessel
- **Le RASED :**
 - Psychologues : Mmes HUBERT et VANOUKIA
 - Maîtres E : Mmes GRAPIN, GENELAN, Mrs DELCEY, GAREL
- **Circonscription :**
 - Mme DANCHET Christelle : conseillère pédagogique EPS (départ de M. D'OLEON)
- **Changement au niveau académique :**
 - Départ du DAASEN → remplacement en cours
 - Une IEN / ASH : départ de M. Grenier → Mme STROSYCK -AUBRUN
 - 2 IEN : NGT (Mme Létin), Bouillante (Mme Zèbre) et 2 IEN/FF: STMG (Mme Patche) et Gosier (M. Gosier)

2. L'équipe de Circonscription : missions de chacun

- *L'IE : Responsables des écoles et des personnels placés sous son autorité hiérarchique.*

La circonscription est composée de personnels assumant différentes fonctions (enseignants chargés de classe, direction d'école, aides spécialisées, psychologues, coordonnateurs ULIS, remplacements, plus de maîtres que de classes, conseillers pédagogiques, maîtres itinérants...). Ils forment une équipe de professionnels qui travaillent dans la même direction, visant le même objectif : **la réussite de tous nos élèves !**

Les valeurs qui les unissent sont :

- Le sens de la responsabilité (éthique professionnelle)
- La confiance mutuelle
- Le respect des uns des autres
- La solidarité

Je serai particulièrement vigilant à l'**absentéisme** car cela nuit à la qualité de l'enseignement, à l'exercice de la profession (*élèves répartis au fond des classes toute la journée*) et à l'image du service public d'éducation envoyée aux familles.

Il est rappelé que les demandes d'autorisation d'absence doivent parvenir à l'IE 48 heures avant, que les RDV médicaux sur le temps scolaire ne sont pas autorisés, que les régularisations d'absence devront systématiquement être accompagnées d'un justificatif.

Pour un meilleur fonctionnement, il est demandé à chacun de respecter **les horaires** (réunions, récréations, services...) et les **délais de rigueur** pour remonter les informations demandées à la circonscription (*appel à projets divers, dossiers, demandes particulières, enquêtes...*)

- *La secrétaire de Circonscription : Mme Thérèse SARANT*

Gère les remplacements, les documents et actes administratifs de la Circonscription.

Le bureau est ouvert tous les matins à partir de 7h45 jusqu'à 17h00 les jours de classe (sauf vendredi après midi). Est disponible pour remettre les fiches de paie, le mercredi matin après 10 heures et le jeudi après-midi.

Demande :

- Aux TR et Directeurs : mettre à jours les numéros de portable
- Aux directeurs : remonter les « fiches écoles » et « fiches enseignants »
- Faire remonter la fiche « absentéisme » du mois précédent avant le 4 du mois en cours

- *Le Conseiller pédagogique généraliste : Thierry DE LACAZE*

Référent : MLL, Maths, difficulté scolaire et Pédagogie générale

- *La Conseillère Pédagogique EPS : Christelle DANCHET*

Référente Maternelle, Sciences, EPS

Les conseillers pédagogiques assureront principalement des actions de formation et d'accompagnement des enseignants (initiale et continue). Ils ne proposeront pas de projets de circonscription particuliers mais répondront aux sollicitations des collègues et équipes pour les accompagner dans la réflexion et les mises en œuvre.

- *La Conseillère Pédagogique de Pôle en Enseignement Numérique : Sylvia BLANCHE-BARBAT :*

Accompagnera les équipes dans leurs projets à dominante numérique dans le cadre d'un dispositif appelé « classe TICE » qui sera proposé prochainement.

Elle assurera également la mise à jour du site de circonscription (en cours de création et disponible en janvier 2018).

- *Animateur pédagogique Langue vivante : Mmes Carole MORADEL et Gervaise ROBIN sur le Pôle Grande Terre Nord.*

Accompagneront les enseignants dans l'enseignement des LVE à travers différents projets (des propositions seront adressées prochainement aux équipes)

- *Les Maîtres Formateurs Mmes Damblade, Ponin et M. Urbain*
Suivi des enseignants en formation initiale et continue dans le cadre du PPCR.

3. Les Référents de Circonscription

- *Les Agents de Prévention de Circonscription (Mme LECLAIRE : écoles de SFR et Désirade et M. SEVENO : écoles du Moule)*

Rappels : Protocole de sécurité (cf. fiche en annexe)

: Respect des procédures en cas d'incident, accident (prévenir l'IEN et l'A.P. Ne pas appeler systématiquement l'IEN Sécurité, attendre les consignes de l'AP ou de l'IEN
: PPMS et exercices de mise en sureté (2 avant les congés de Toussaint, importance des exercices pour acquérir de bons réflexes)

- *Coordination de l'Accompagnement Educatif : Mme DHIVERS (Dubédou)*

Rappels : Respect du calendrier

: Déposer les dossiers directement à Mme Dhivers qui se charge de faire la navette avec l'IEN pour signature.

4. Les priorités nationales et académiques :

« L'école primaire demeure la priorité de l'Education Nationale, l'objectif principal est la réussite de tous les élèves » (M. le Recteur de Guadeloupe lors de la réunion de rentrée du 30 août 2017)

Les priorités ministérielles :

- Une école de la confiance
- 100% de réussite au CP
- Mieux évaluer pour mieux piloter
- Ecole inclusive

5. Quelle stratégie territoriale pour y répondre (Ecole / Circonscription) ?

Une stratégie de circonscription qui ne se décline en 6 points :

- ✚ Renforcer le pilotage pédagogique
- ✚ Evaluer les élèves : indicateurs de pilotage
- ✚ Réorganiser l'aide aux élèves en difficulté
- ✚ Accompagner les équipes pédagogiques
- ✚ Mutualiser les ressources et valoriser les bonnes pratiques
- ✚ Former les équipes à l'école inclusive

➔ Renforcer le pilotage pédagogique : un pilotage partagé (DPG)

▪ Le dialogue pédagogique et de gestion

Ce nouveau dispositif concernera cette année, certaines écoles de la circonscription (désignées ou à la demande). Il permettra à l'équipe de circonscription et à l'équipe pédagogique de se rencontrer à plusieurs reprises pour partager l'analyse du contexte, définir les objectifs, les actions et les moyens pour les atteindre, l'accompagnement nécessaire puis en fin d'année faire le bilan et proposer de nouvelles pistes de travail en vue du dialogue pédagogique suivant.

1^{er} trimestre :

- Définir les objectifs (pédagogiques – éducatifs – artistiques et culturels – climat scolaire)
- Identifier les indicateurs
- Fixer les cibles
- Définir le plan d'accompagnement (animation d'équipe in situ, suivi individuel...)

Tout au long de l'année :

- Mise en œuvre : actions, projets, accompagnement

Fin de l'année :

- Analyse
- Définition de nouveaux objectifs

→ Evaluer les élèves : indicateurs de pilotage

▪ Des outils pour les équipes :

- Les évaluations (CP-CE1 et CM1...) : ces trois protocoles d'évaluation permettent aux équipes de recueillir des indicateurs de pilotage relatifs aux résultats des élèves. Si les évaluations de CP sont obligatoires (nationales), celles de CE1 et CM1 (académiques) sont facultatives. Néanmoins il est fortement conseillé de les utiliser. Deux classes ont été choisies pour faire partie de l'échantillonnage académique (une classe de CM1 des écoles Mixte 1 St-François et A. Girard : les résultats de leurs élèves seront remontés anonymement). Les enseignants sont cependant libres de prendre leurs propres outils (*liberté pédagogique*).
- Le Tableau de Bord de l'école : dans l'attente d'un outil numérique proposé par l'académie (en cours de réflexion), chaque équipe pédagogique doit élaborer le sien (ce n'est pas uniquement l'affaire du directeur !). Ce tableau de bord indiquera non seulement les données statistiques (*nombre d'élèves, enseignants, classes, équipement*) mais aussi les indicateurs de pilotage comme les réussites des élèves, les suivis, les parcours EAC, citoyen, santé, le climat scolaire, les langues vivantes...

→ Réorganiser l'aide aux élèves en difficulté

▪ Le RASED et Pôle ressources de circonscription

La circulaire d'août 2014 relative au Pôle Ressources de Circonscription précise le cadre et les modalités de fonctionnement du RASED : l'IEEN en est le pilote.

Le RASED de notre Circonscription est constitué de 4 psychologues (dont une à 50%) et de 8 Enseignants spécialisés à dominante pédagogique (Maître E) et pas d'enseignant spécialisé à dominante rééducative (Maître G).

L'organisation du RASED est la suivante :

- Constitution de 4 antennes (Moule centre, Guenette, Sergent et Saint-François/La Désirade) avec des écoles prioritaires et des écoles rattachées (cf. annexe).
- Un psychologue référent sur chaque antenne : intervention sur toutes les écoles de leur antenne mais prioritairement pour le suivi des élèves en situation de handicap (EE Gevasco 1° demande, ESS), orientation SEGPA, avis pour passage anticipé, ou maintien)
- Intervention des maîtres E : sur les écoles prioritaires de leur secteur
Intervention exclusive des maîtres E sur la difficulté scolaire et non le handicap (mission du coordonnateur si ULIS)

Les priorités sont les suivantes :

- Les écoles prioritaires sont : A. Adélaïde, L.L.Soliveau, A. Girard, E.Dupuits, J.Galleron, L.Flessel, Grands Fonds, Mixte 1 et Mixte 2 SFR, Bourg Mat SFR et la Désirade
- Intervention des maîtres E sur les GS-CP et CE1
- Intervention des maîtres E en Lecture/Ecriture et Mathématiques. Un **projet de prévention** et un **projet de remédiation** seront proposés par les maîtres E aux équipes.

→ Accompagner les équipes pédagogiques

▪ Un accompagnement pédagogique renforcé

La mise en place du PPCR (Parcours Professionnel Carrière et Rémunération) qui concernera les enseignants des échelons 6, 8 et 9 impose un accompagnement renforcé des enseignants centré sur leurs besoins constatés sur le terrain. Pour cela, il est constitué :

- Une équipe de formateurs de circonscription (CPC- PEMF – Maître Itinérants en LVE, CPP-Enseignement Numérique) qui sera enrichie par les Conseillers Pédagogiques Départementaux. En amont et en aval des « Rendez-vous de carrière », ces formateurs seront mobilisés pour le suivi des enseignants concernés.
- Un plan d'animation pédagogique d'équipe (sur site) : en fonction des demandes exprimées. Une note de service spécifique parviendra aux écoles.

➔ Mutualiser les ressources et valoriser les pratiques

▪ Le site de circonscription

Un groupe de travail académique piloté par l'IEN, réfléchit à l'élaboration d'un site de circonscription professionnel.

Ce site permettra de :

- Développer la communication interne (renseignements divers, documents administratifs, agenda)
- Mutualiser les outils : partage d'outils pédagogiques (séquences, supports, sites)
- Valoriser les pratiques : articles, diaporama, vidéos présentant des projets menés en circonscription.

▪ Le village pédagogique

Ce village pédagogique installé en fin d'année scolaire dans une école est une grande exposition de travaux et d'échanges entre les collègues de la Circonscription. Chacun pourra y présenter les projets menés avec ses élèves et/ou recueillir les bonnes idées. Trois heures prises sur les animations pédagogiques y seront consacrées.

▪ Impulsion des bonnes pratiques : le rôle des référents de circonscription.

Afin de dynamiser les pratiques pédagogiques, l'action artistique et culturelle, l'ouverture sur le monde, il est créé 3 missions spécifiques, en s'appuyant sur les compétences des collègues :

- Innovation : Mme Doumbia (école de Lacroix)
- Education Artistique et Culturelle : Mme Lafitte (école de Bragelogne)
- Ouverture à l'Europe et à l'International : Mme St-Prix (école maternelle L.L Soliveau)

Ces collègues prendront contact avec les enseignants pour recenser les pratiques, proposer des projets, les accompagner dans leur construction et les valoriser à travers le site de circonscription, l'organisation de manifestations, la participation aux diverses campagnes académiques (Innovation, temps des poètes, concours divers...)

➔ L'école inclusive : une prise en compte de la diversité des élèves

La circulaire ULIS de 2015 précise les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap : elle transforme la **classe** de CLIS en **structure** ULIS. Les élèves sont désormais inscrits dans une classe de référence correspondant à leur niveau d'âge. Ils sont élèves de cette classe, à part entière. L'enseignant de CLIS devient le coordonnateur dont les missions sont les suivantes :

- Élabore le projet pédagogique de l'ULIS en lien avec l'équipe pédagogique qui doit intégrer ce dispositif dans le Projet d'École
- Organise le travail des élèves en situation de handicap (inclusions, regroupements)
- Personne ressource pour le handicap dans l'école

Les coordonnateurs remonteront à l'IEN, le Projet de leur ULIS. Ils seront réunis prochainement en circonscription.

Les équipes qui le souhaitent pourront demander une formation à l'école inclusive. L'IEN-ASH sera sollicité pour intervenir avec son équipe et des spécialistes.

Projets innovant / école inclusive : l'école maternelle L.L.Soliveau pilote cette année un projet européen ERASMUS + intitulé : « Mon élève différent, ce héros extraordinaire » qui pose la problématique de l'école inclusive (pas uniquement le handicap). Sont partenaires différents pays européens (Bulgarie, Roumanie, Italie) et le Lycée professionnel L.Delgrès du Moule). Ce projet contribuera à créer une dynamique autour de l'école inclusive sur le bassin de Moule centre puisque le Collège et l'école élémentaire y seront associés.

Carlos CRUZ
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Circonscription de Saint-François

